Site Outremont

Université **m** de Montréal



Évolution du projet

2005-2006

Rencontres avec le milieu, élaboration des principes directeurs du projet.

2005

La Ville de Montréal donne son accord au projet.

2006

Formation d'un comité-conseil de citoyens, présentation auprès d'organismes de la communauté et journées portes ouvertes pour les citoyens.

Achat du terrain par l'Université de Montréal.

Le gouvernement du Québec donne son appui au projet.

2007

Audiences de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM).

Le plan d'aménagement conçu par le Groupe Cardinal Hardy en collaboration avec Provencher Roy + Associés architectes remporte le prix d'excellence, dans la catégorie « Design urbain », de l'Institut canadien des urbanistes.

Remise du rapport de l'OCPM : le rapport souligne la pertinence du projet et propose des améliorations.



Le plan d'aménagement du site, après la construction des premiers bâtiments universitaires, vers 2017.

2008

Séances d'information publiques dans les arrondissements d'Outremont et de Villeray— Saint-Michel—Parc-Extension pour présenter le résultat de l'analyse financière et technique de la Ville de Montréal et les améliorations proposées.

Adoption du Plan directeur des espaces de l'UdeM par l'Assemblée universitaire. Ce plan repose sur la création d'un nouveau pôle sur le site Outremont et la mise en valeur du campus principal sur le flanc du mont Royal. Il sera aussi adopté par le Conseil en 2009.

Fin des activités ferroviaires sur le site Outremont.

2009

L'Association des architectes paysagistes du Canada décerne sa plus haute distinction, le prix Honneur national, au Groupe Cardinal Hardy pour sa conception du plan d'aménagement.

Les gouvernements du Québec et du Canada annoncent que le projet pourra recevoir jusqu'à 60 M \$ en vertu du volet Grands Projets du programme Fonds Chantiers Canada. La Ville de Montréal confirme également qu'elle investira 60 M \$ pour réaliser les travaux d'infrastructure.

Démantèlement des rails par le CP.

2010

La Ville de Montréal et l'Université de Montréal présentent le plan d'aménagement révisé du site. Les améliorations apportées visent à répondre aux recommandations formulées par l'OCPM et à l'analyse technique et financière de la Ville.

L'Université de Montréal présente le plan de réhabilitation du site en vue de l'obtention du permis de décontamination du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

2011

Adoption à l'unanimité par le Conseil municipal de Montréal du règlement d'urbanisme et de l'entente entre la Ville de Montréal et l'UdeM qui définit les conditions de réalisation du projet.

2012

Annonce de l'autorisation donnée à l'UdeM de déposer un plan d'affaires initial pour le pavillon des sciences et pavillon d'enseignement et bibliothèque.

Début des travaux de réhabilitation du site.

Lancement de la démarche de planification participative des secteurs avoisinant le futur quartier universitaire et résidentiel par la Ville de Montréal.

Prochaines étapes

sur le parvis de l'Université

premiers pavillons

d'espaces verts

Construction d'une nouvelle cour de services à Outremont et démantèlement de l'actuelle

Le projet doublera la superficie de parcs du secteur. Projection du site, à terme,

Le projet en bref

Superficie totale du terrain 239 000 m² 1300 logements, dont 30 % seront des

60 000 m² pour les premiers pavillons

1 600 professeurs, chercheurs, membres

logements sociaux et abordables

du personnel et étudiants dans les

4 nouveaux parcs, soit 40 000 m²

Une large esplanade plantée d'arbres

vu de l'est.

de l'UdeM

Construction des premiers pavillons de sciences et de services par l'UdeM.

Travaux municipaux de voirie et d'aménagement des parcs par la Ville de Montréal.

Construction des secteurs résidentiels au sud du site par le secteur privé.